



27 février 2014

SERVICE DOCUMENTATION INSET ANGERS

**LES ATELIERS  
DES TERRITOIRES**

La loi de modernisation  
de l'action publique  
territoriale et  
d'affirmation  
des **métropoles** :  
enjeux et perspectives

Judi 27 février 2014  
**9h30-16h30**  
**INSET Angers**

*lempkt*

QUAND LES TALENTS  
DÉMARCHENT  
LES COLLECTIVITÉS  
PROGRESSENT

Mise à jour le 24 juin 2014

## DOSSIER DOCUMENTAIRE

Elaboré par le service documentation de l'Inset d'Angers

Centre national de la fonction publique territoriale



## SOMMAIRE

---

**1 - LA LOI DITE « MAPTAM »** ..... p.2

**2 - LES ENJEUX** ..... p.5

**3 - LES PERSPECTIVES** ..... p.6

**Pour en savoir plus... sur le WEB** p.8

# 1- LA LOI MAPTAM

## **La loi MAPAM, affirmation des métropoles**

MABIN Dominique, BRIANT Vincent (De), LE CHATELIER Gilles, LAURIE Frédéric, FERREIRA Nelly, GOUTAL Yvon, AVELINE Aurélie - Actualité juridique Collectivités Territoriales - 05/2014 - n° 5 - pp. 231-259

*Fruit d'une longue concertation, la loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles, dite loi MAPAM (ou MAPTAM) a été enfin publiée au JO du 28 janvier 2014.*

*Il s'agit là de la première étape de la réforme territoriale de taille engagée par le Gouvernement depuis fin 2012 avec les Etats généraux de la démocratie territoriale...*

- *quels enjeux pour la loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ?*
- *qu'est-ce que la "métropole du Grand Paris" ? la preuve par la politique locale de l'habitat*
- *la métropole de Lyon*
- *la métropole d'Aix-Marseille-Provence, une déclinaison statutaire d'un projet contesté*
- *les métropoles de droit commun*
- *les outils pour la mise en oeuvre des transferts de personnels et de services*

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000028526298&dateTexte&categorieLien=id>

## **Décentralisation, Acte III, scène 1 - Loi n° 2014-58, 27 janvier 2014, dite MAPTAM.**

VERPEAUX Michel, PONTIER Jean-Marie, FERREIRA Nelly, MAGNAVAL Olivier, DAUCE Solène, PAULIAT Hélène, DEFFIGIER Clotilde, HOUSER Matthieu, GAUDEMAR (de) Hervé, RUBIO Nathalie, FRANCOIS Maurice - Semaine juridique - administrations et collectivités territoriales (la) - 24/02/2014 - n°8 - pp. 15-76

*"La répartition des compétences locales demeure un embrouillamini inaccessible pour nos concitoyens" entretien avec F. Boudié*

- *les métropoles devant le Conseil constitutionnel*
- *le vrai faux retour de la clause de compétence générale*
- *chef de filât, conférence territoriale et action publique*
- *les dispositions spécifiques à l'Île-de-France*
- *les métropoles hors Île-de-France*
- *la pays est mort... vive le pôle d'équilibre territorial et rural !*
- *les services communs : une optimisation... complexe !*
- *la clarification imaginaire du financement de l'action publique locale*
- *la situation des personnels en cas de transfert de services*
- *la dépenalisation du stationnement payant des véhicules sur la voie publique*
- *fonds européens et collectivités territoriales*
- *30 ans de décentralisation : quel avenir pour les territoires ?*

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000028526298>

## **Décentralisation - la loi "métropoles" en vigueur.**

GERBEAU Delphine - Gazette des Communes (la) - 03/02/2014 - n° 2207 - p. 43

*La loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles est publiée. Elle rétablit la clause de compétence générale des départements et des régions. La notion de collectivité territoriale « chef de file » est introduite et des missions attribuées à chaque échelon...*

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000028526298>

## **Loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles**

JO Lois et Décrets - 28/01/2014 - n° 23 - p. 1562...

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=?cidTexte=JORFTEXT000028526298&dateTexte=&oldAction=dernierJO&categorieLien=id>

## Les 9 principales dispositions de la loi « Métropoles » dans le détail

La gazette des communes, 01/2014

*Publiée le 28 janvier au Journal officiel, après avoir été validée par le Conseil constitutionnel sous de minces réserves, la loi de Modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles a connu de multiples réécritures tout au long des navettes parlementaires.*

*Décryptage de la version finale*

<http://www.lagazettedescommunes.com/218245/les-9-principales-dispositions-de-la-loi-metropoles-dans-le-detail/>

## Analyse des principales dispositions de la loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 « MATPAM » après la décision du Conseil constitutionnel n° 2013-687.

BOULAY Floriane, MAUROUX Simon, OKSANEN Atte - Note ADCF - 01/2014 - 21 p.

*Note juridique : les principales dispositions du texte*

- l'intégration communautaire
- le volet "gouvernance territoriale"
- le volet "métropole"

[http://www.adcf.org/files/AdCF\\_note\\_MAPAM\\_jan2014.pdf](http://www.adcf.org/files/AdCF_note_MAPAM_jan2014.pdf)

<http://www.adcf.org/files/Note-AdCF-MAPTAM-28-janvier-2014-post-DC-2013-687.pdf>

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000028526298>

## La mise en œuvre de la loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles

Portail du gouvernement, 29/01/2014

*La ministre de la réforme de l'Etat, de la décentralisation et de la fonction publique a présenté une communication relative à la mise en œuvre de la loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles.*

<http://www.gouvernement.fr/gouvernement/la-mise-en-oeuvre-de-la-loi-de-modernisation-de-l-action-publique-territoriale-et-d-aff>

## La loi Lebranchu-Escoffier (MAPAM) définitivement adoptée par le Parlement

Association des Districts et des Communautés de France - 12/2013

*Le jeudi 19 décembre, le Sénat puis l'Assemblée nationale ont adopté une version commune du projet de loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (dit « MAPAM »). Ces votes définitifs marquent la fin d'une longue navette parlementaire ayant débutée au Sénat au mois de mai dernier. Il est néanmoins probable que le Conseil constitutionnel sera saisi par l'opposition parlementaire. L'AdCF a fait état dans son communiqué de presse de ses nombreux motifs de satisfaction mais aussi de ses réserves sur certaines dispositions de la loi. Elle déplore la suppression du Haut Conseil des Territoires par la commission mixte paritaire.*

[http://www.adcf.org/5-393-Contenu-article-AdCF-Direct.php?num\\_article=1870&num\\_thematique=7&id\\_newsletter=166&source\\_newsletter=151&u=1395](http://www.adcf.org/5-393-Contenu-article-AdCF-Direct.php?num_article=1870&num_thematique=7&id_newsletter=166&source_newsletter=151&u=1395)

<http://www.adcf.org/files/THEME-Insitutions-et-pouvoirs-locaux/AdCF-CP-MAPAMVF.pdf>

[http://www.adcf.org/5-327-Contenu-article.php?num\\_article=1605&num\\_thematique=7](http://www.adcf.org/5-327-Contenu-article.php?num_article=1605&num_thematique=7)

[http://www.assemblee-nationale.fr/14/dossiers/action\\_publique\\_territoriale\\_metropoles.asp](http://www.assemblee-nationale.fr/14/dossiers/action_publique_territoriale_metropoles.asp)

<http://www.senat.fr/rap/13-239/13-2391.pdf>

<http://www.senat.fr/rap/13-239/13-239.pdf>

## Modernisation de l'action publique : décryptage du projet de loi de décentralisation.

AVELINE Aurélie, IDRISSE Mounia - Gazette des Communes (la) - 11/11/2013 - n° 2196 - pp. 58-63

*Le projet de loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles, remodelé par trois lectures du Parlement, doit très prochainement revenir en deuxième lecture à l'Assemblée nationale. Où en est-on de ce texte symptomatique d'un certain désordre ?*

- réorganisation des interventions des collectivités territoriales et de l'Etat
- une nouvelle loi PLM des métropoles
- autres aspects de la réforme

<http://www.lagazettedescommunes.com/139360/acte-iii-de-la-decentralisation-la-reforme-pas-a-pas/>

[http://www.assemblee-nationale.fr/14/dossiers/action\\_publique\\_territoriale\\_metropoles.asp](http://www.assemblee-nationale.fr/14/dossiers/action_publique_territoriale_metropoles.asp)

## Le point sur le projet de loi de modernisation de l'action publique et d'affirmation des métropoles.

PAULIAT Hélène - Semaine juridique - administrations et collectivités territoriales (la) - 02/09/2013 - n° 36 - pp. 2-4

*Le projet de loi a subi des modifications d'importance à la suite des discussions à l'Assemblée nationale. La plus significative est sans doute celle qui introduit un ensemble de dispositions relatives à la métropole du Grand Paris et à sa kyriade d'institutions.*

*Le texte n'a pas encore achevé son parcours parlementaire, mais il n'apporte pas, loin s'en faut, la simplification annoncée...*

<http://www.assemblee-nationale.fr/14/pdf/ta/ta0190.pdf>

## **Décentralisation et réforme de l'action publique - Le premier volet de la réforme adopté par les députés**

Portail de la Fonction publique: Direction Générale des Collectivités Locales - 24/07/2013

*Le premier volet de la réforme de la décentralisation et de l'action publique, adopté par les députés, 22 juillet 2013*

*Marylise Lebranchu et Anne-Marie Escoffier tiennent à saluer les initiatives des députés ayant permis de réintroduire dans le texte les conférences territoriales de l'action publique et les conventions territoriales d'exercice concerté des compétences. Ces outils constituent le cœur de la réforme et permettront d'organiser, de clarifier et de simplifier l'action publique territoriale.*

*La métropole du Grand Paris sera créée au 1er janvier 2016*

*Création des métropoles de Lyon, d'Aix-Marseille-Provence et d'une dizaine de métropoles*

*Création des pôles d'équilibre et de coopération territoriaux*

<http://www.assemblee-nationale.fr/14/pdf/ta/ta0190.pdf>

<http://www.action-publique.gouv.fr/projet-de-loi-decentralisation>

### **Interview - Jean-Marc Sauvé : “Les décideurs publics doivent prendre des risques”**

Acteurs publics - 04/02/2014

*Réforme de l'action publique, décentralisation, fonction publique, missions de l'État, conflits d'intérêts : dans un entretien exclusif à Acteurs publics, le vice-président du Conseil d'État s'inquiète notamment de l'inflation normative, “source de lenteur et de paralysie”, et de la “frilosité” et la “crainte d'agir” des décideurs publics.*

### **Modernisation de l'action publique : les directeurs généraux de service amputés de leur pouvoir de notation**

DORCIAC Martine - gazettedescommunes.com - 03/02/2014

*L'article 69 de la loi Mapam généralise au 1er janvier 2015 l'entretien professionnel dévolu au supérieur hiérarchique direct. Cette mention, passée pour l'instant relativement inaperçue, ôte aux directeurs généraux de services, toujours en demande d'un statut à part entière, le seul pouvoir qui leur était conféré par les textes.*

<http://www.lagazettedescommunes.com/219262/modernisation-de-laction-publique-les-directeurs-generaux-de-service-amputes-de-leur-pouvoir-de-notation/>  
[http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexteArticle.do;jsessionid=15D68063677C8E069724876E68936BF8.tpdjo12v\\_3?idARTICLE=JORFARTI000028526823&cidTexte=JORFTEXT000028526298&dateTexte=29990101&categorieLien=id](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexteArticle.do;jsessionid=15D68063677C8E069724876E68936BF8.tpdjo12v_3?idARTICLE=JORFARTI000028526823&cidTexte=JORFTEXT000028526298&dateTexte=29990101&categorieLien=id)  
<http://www.lagazettedescommunes.com/dossiers/le-statut-de-la-fonction-publique-flexible-malgre-tout/>

### **Dossier : 2013-2014, d'une année à l'autre**

VIARD Jean, LEVY Jacques, KADA Nicolas, PEREZ Xavier, BEHAR Daniel, PASQUIER Romain, BRIANT Vincent (De), GOURGUES Guillaume, SAINTY Jessica, CHICOT Pierre-Yves, GAUBERT Nicolas, AUBELLE Vincent, PROCUREUR Thomas, BOUVIER Michel, ESCALLE François, AUBELLE Vincent - Pouvoirs locaux - 01/2014 - n° 99 - pp. 35-120

- *Pour une décentralisation citoyenne et maritime. Lettre au Premier ministre*
- *Espace et justice à toutes les échelles : une rencontre urgente mais encore improbable*
- *« Liberté, égalité, fraternité », la loi MAPAM ou le triptyque républicain revisité*
- *Acte III : tournant ou continuité*
- *Les métropoles contre l'égalité des territoires ?*
- *« Bonnets rouges » : un laboratoire pour une France girondine*
- *Quelle représentation nationale pour les collectivités territoriales ?*
- *La décentralisation s'intéresse-t-elle au dialogue social territorial ?*
- *L'ordre territorial nouveau : à la recherche d'un modèle maximaliste de droit commun, les exemples de la Guyane et de la Martinique*
- *Le démarrage d'une politique de cohésion sur des bases renouvelées*
- *Entretien avec Gérard Collomb, maire de Lyon et sénateur du Rhône, « La métropole et la région ont un rôle de solidarité territoriale complémentaire »*
- *Les métropoles et l'affirmation des évolutions de la topographie juridique*
- *Vers le Conseil général 3.0*
- *Autonomie financière locale et fédéralisme financier européen : sortir du quiproquo*
- *Le pacte de confiance et de responsabilité : quel impact sur les dépenses publiques ?*
- *Non ! Un diagnostic n'est pas une thérapie, analyse critique du rapport de la Cour des comptes de 2013 sur l'état des finances publiques locales*

### **Réflexions préliminaires sur la loi "MAPAM"**

AUBELLE Vincent - Revue Lamy des Collectivités territoriales (la) - 01/2014 - n° 97 - pp. 59-63

- *les métropoles de droit commun et leurs exceptions*
- *les exceptions métropolitaines de Paris, Marseille et Lyon*

### **L'action publique et sa modernisation : La réforme de l'État, mère de toutes les réformes**

SAURET Jacques - Terra Nova - 12/2013 - 137 p.

- *l'action publique : un constat alarmant*
  - *l'action publique moderne doit être pertinente, simple et agile*
  - *"comment réformer ?", une question aussi importante que "quoi faire ?"*
- [http://www.tnova.fr/sites/default/files/Rapport%20TN%20sur%20MAP%2010122013%20\\_2\\_.pdf](http://www.tnova.fr/sites/default/files/Rapport%20TN%20sur%20MAP%2010122013%20_2_.pdf)  
[http://www.tnova.fr/sites/default/files/MAP%20-%20Synthèse\\_0.pdf](http://www.tnova.fr/sites/default/files/MAP%20-%20Synthèse_0.pdf)

## III - LES PERSPECTIVES

### **Loi "Maptam" : les éclaircissements sur les services communs**

GARDERE Anne - Gazette des Communes (la) - 26/05/2014 - n° 2223 - pp. 52-54

*Principale innovation en matière de mutualisation de la loi du 16 décembre 2010, le régime juridique des services communs, prévu par l'article L.5211-4-2 du code général des collectivités territoriales, a été précisé, clarifié et simplifié par la loi « Maptam » du 27 janvier 2014.*

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000028526298>

### **Loi MAPAM et Métropole : le diable se niche dans les détails**

GOUTAL Yvon, AVELINE Aurélie - Revue Lamy Collectivités Territoriales - 04/2014 - n° 100 - pp. 50-53

*Par certains aspects, la loi MAPAM est ambitieuse, notamment lorsqu'elle organise un passage forcé au statut de métropole. Malheureusement, comme les lois qui l'ont précédée, elle reste cependant muette sur la question - centrale - des effets pratiques des transferts de compétences sur de nombreux sujets : celui des agents, des biens, des contrats et celui, crucial, de l'exercice des compétences.*

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000028526298>

### **Loi MAPAM : la nouvelle carte des compétences en matière d'environnement et de transports**

MARCANGELO-LEOS Philie - Droit de l'Environnement - 04/2014 - n° 222 - pp. 156-158

*La loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles, dite Mapam, a apporté de nombreux changements dans l'exercice des compétences des différents niveaux de collectivités dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et des transports. Elle introduit aussi de nouvelles responsabilités en matière de gestion des milieux aquatiques ou d'organisation de la mobilité, notamment. Gros plan sur ces modifications qui méritent d'être explicitées.*

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000028526298&dateTexte=&oldAction=dernierJO&categorieLien=id>

### **Avancées et verrouillages : la métropolisation au milieu du gué**

FRINAULT Thomas - Métropolitiques - 27/01/2014 - 5 p.

*Adopté le 19 décembre 2013, le projet de loi de modernisation de l'action publique et d'affirmation des métropoles (MAPAM) s'attache à promouvoir le rôle de locomotive des métropoles. Alors que les conseils généraux se sont traditionnellement opposés à l'accroissement du pouvoir régional, la « menace » semble désormais venir d'un « front métropolitain*

<http://www.metropolitiques.eu/IMG/pdf/met-frinault3.pdf>

<http://www.metropolitiques.eu/IMG/pdf/met-vanier2.pdf>

<http://www.metropolitiques.eu/IMG/pdf/MET-Sieverts.pdf>

<http://www.metropolitiques.eu/IMG/pdf/met-douay.pdf>

### **Vers le conseil général 3.0.**

PROCUREUR Thomas - Pouvoirs locaux - 01/2014 - n° 99 - pp. 99-102

*- une réforme frontale : la création des conseillers départementaux et ses conséquences*

*- la loi sur le cumul des mandats et "l'Acte III" de la décentralisation : des effets collatéraux prévisibles sur le département. - "Le département, sans être au coeur de l'actualité, est en passe de connaître une nouvelle mue au moins aussi conséquente que celle de 1982-1983. Ce sont une fois encore les effets cumulés de plusieurs réformes qui vont conduire à cette reconfiguration de l'institution".*

### **"La métropole et la région ont un rôle de solidarité territoriale complémentaire"**

AUBELLE Vincent - Pouvoirs locaux - 01/2014 - n° 99 - pp. 88-93

*Entretien avec Gérard Collomb, maire de Lyon et sénateur du Rhône.*

*"Le message est clair. Nous avons besoin de toutes les forces vives, de toutes les énergies, pour faire de notre ville une métropole qui rayonne demain en Europe et dans le monde."*

### **Le pacte de confiance et de responsabilité : quel impact sur les dépenses publiques ?**

ECALLE François - Pouvoirs locaux - 01/2014 - n° 99 - pp. 109-113

*Le pacte de confiance et de responsabilité entre l'Etat et les collectivités locales se traduit dans la loi de finances pour 2014 par une économie de 3 M€ pour l'Etat.*

*Une économie pour l'Etat qui pourrait se traduire par une économie presque aussi importante pour les administrations publiques.*

*Un impact sur les dépenses publiques qui sera presque annulé par l'apport de nouvelles ressources fiscales aux collectivités locales.*

*Un ralentissement probable des dépenses des collectivités locales en 2014 qui s'explique surtout par les élections municipales...*

### **Réforme de l'administration territoriale de l'Etat. L'esprit et la lettre.**

VILLENEUVE Pierre - Actualité Juridique Droit Administratif - 11/11/2013 - n° 38 - pp. 2190-2195

*Deux rapports rendus publics de façon concomitante se sont livrés à une analyse très critique de l'Etat déconcentré tout en formulant des propositions pour mettre un terme à une succession de réformes de l'administration territoriale de l'Etat inachevées, aux objectifs souvent mal assurés et aux effets imprécis et mal évalués. Si le gouvernement a d'ores et déjà arrêté une série de mesures visant à rénover l'administration centrale et déconcentrée ainsi qu'à simplifier les démarches administratives des particuliers et des entreprises, celles-ci ne s'inspirent que partiellement de ces rapports.*

<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/134000408/0000.pdf>

<http://www.ccomptes.fr/Publications/Publications/L-organisation-territoriale-de-l-Etat>

[http://www.action-publique.gouv.fr/files/7\\_mesures.pdf](http://www.action-publique.gouv.fr/files/7_mesures.pdf)

## **Modernisation de l'action publique territoriale : la loi promulguée**

*La loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles, portée par Marylise Lebranchu, vient d'être promulguée. Elle constitue la première étape d'une réforme d'envergure de l'organisation territoriale française.*

<http://www.action-publique.gouv.fr/promulgation-loi-modernisation-action-publique-territoriale>

## **Loi « Mapam » : satisfaction des élus sur les métropoles, déception sur l'abandon du Haut conseil des territoires**

### Courrier des maires

*Le vote définitif du projet de loi de modernisation de l'action territoriale publique et d'affirmation des métropoles (Mapam) par le Sénat et l'Assemblée, le 19 décembre 2013, a suscité l'enthousiasme des hérauts métropolitains. En revanche, les associations d'élus généralistes (AdCF, FVM, APVF) regrettent la suppression du Haut conseil des territoires, qui devait remplacer la Conférence nationale des exécutifs, pourtant jugée largement insuffisante*

<http://www.courrierdesmaires.fr/28460/loi-mapam-satisfaction-des-elus-sur-les-metropoles-deception-sur-l-abandon-du-hct/>

## **Dossier spécial "Décentralisation et réforme de l'action publique"**

### AdCF

*Force de propositions sur la modernisation de notre organisation territoriale et l'exercice des compétences décentralisées, l'AdCF a pris part activement et de manière constructive aux débats préparatoires sur la réforme de décentralisation souhaitée par le président de la République en 2012. Clarification des compétences, renforcement des responsabilités régionales, intégration communautaire, affirmation des métropoles,... ce dossier spécial permet de retrouver les propositions des instances de l'AdCF, de disposer d'une veille parlementaire sur ce grand chantier législatif et d'en présenter les divers enjeux.*

[http://www.adcf.org/5-327-Contenu-article.php?num\\_article=1605&num\\_thematique=7](http://www.adcf.org/5-327-Contenu-article.php?num_article=1605&num_thematique=7)

## **Les métropoles régionales sont les moteurs du redressement économique »**

le Monde - 18/12/013

[http://www.lemonde.fr/politique/article/2013/12/18/les-metropoles-regionales-sont-les-moteurs-du-redressement-economique\\_4336619\\_823448.html](http://www.lemonde.fr/politique/article/2013/12/18/les-metropoles-regionales-sont-les-moteurs-du-redressement-economique_4336619_823448.html)

## **Décentralisation**

### MaireInfo

<http://www.maire-info.com/territoires/decentralisation-rubrique-17>

## **Acte 3 de la décentralisation.**

Association des régions de France, 2011-2013

*Décentralisation : les Régions attendent de l'audace*

*Décentralisation : le chef de l'Etat a entendu les Régions*

*Rapport De Peretti sur la clarification des compétences des collectivités territoriales*

*Alain Rousset défend un nouvel acte de décentralisation lors du « Forum Acteurs Publics »*

*Les Français veulent davantage de compétences et de moyens pour les Régions*

*La Régionalisation, une histoire de plus d'un demi-siècle*

<http://www.arf.asso.fr/category/acte-3>

## **Le réseau des pôles métropolitains**

*Véritable plate-forme d'échanges et d'initiatives partagées au service des habitants, ce réseau a pour vocation de permettre aux territoires, dans le respect des spécificités des collectivités locales qui les composent, de nourrir leurs projets de pôles et d'en assurer la pleine réussite. Les associations du bloc local, accompagnées par la DATAR et la DGCL, ont souhaité que son fonctionnement s'adapte pleinement aux attentes des territoires*

<http://www.poles-metropolitains.fr/>

## **Le processus de métropolisation et l'urbain de demain**

CERTU, 2013

*Si la périurbanisation est ancienne et correspond à des phases successives de la croissance urbaine, la métropolisation est un phénomène particulier et plus récent, se développant dans le dernier quart du vingtième siècle. La métropolisation ne doit pas être caractérisée comme un phénomène spatial, mais davantage comme un processus socio-économique. Ce processus fait que les villes s'inscrivent dans le mouvement de globalisation de l'économie, de généralisation des échanges de toutes natures et de transformation des modes de vie concomitamment.*

<http://www.certu-catalogue.fr/le-processus-de-metropolisation-et-l-urbain-de-demain.html>

## **Quelques sites :**

ARF : l'Association des régions de France

<http://www.arf.asso.fr/>

AdCF : Assemblées des Communautés de France

<http://www.adcf.org/>

Ministère de la réforme de l'Etat, de la décentralisation et de la fonction publique

<http://www.action-publique.gouv.fr/projet-de-loi-decentralisation>

Portail de l'Economie et des Finances

<http://www.economie.gouv.fr/mutecos>

L'Institut de la décentralisation

<http://www.idcentralisation.asso.fr/>

## Dossier documentaire

Edité par l'INSET, rue du Nid de Pie, CS 62020, 49016 Angers Cedex

[www.cnfpt.fr](http://www.cnfpt.fr)

Directeur de publication : **Patrick Debut**, Directeur

Responsable du centre de ressources : **Madeleine Baché**

Conception et réalisation : **Madeleine Baché, Marie Tavernier, Marie-Christine Marchand**

Tél. : 02 41 22 41 46

© 2014 CNFPT/ INSET D'ANGERS

Centre national de la fonction publique territoriale

